

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Vanessa Bergeron](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3c1a62c0f0fad109b9270e5d>

Date d'obtention : 2023-04-17 15:15:20

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

**Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?**

Que cette trousse est un travail en collaboration avec le DPCP et les corps policiers afin d'uniformiser nos pratiques en vue d'intervenir rapidement de façon bienveillante à l'endroit des adolescents. Chaque professionnel doit mettre en application son mandat.

**Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?**

Je serai en mesure d'intervenir de manière efficace tout en mettant en application le protocole de la trousse SEXTO.

**Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?**

En aucun cas, je ne devrai visualiser le contenu de son téléphone cellulaire. Si je crois que l'élève possède des photos de nudité ou d'activité sexuelle dans son téléphone, je dois le saisir.

Il est important d'utiliser les outils mis à ma disposition dans la trousse SEXTO afin de définir l'amorce, la nature, les intentions ainsi que l'étendue de la situation et ainsi vérifier s'il s'agit d'un geste impulsif ou d'un geste ayant une intention malveillante.